

Deux critiques romands Jean Starobinski et André Desponds interrogent le XVIII siècle : quelques thèmes de leur "conversation"

Autor(en): **D.P. / A.D. / J.S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1965)**

Heft 43

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1029046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Deux critiques romands Jean Starobinski et André Desponds interrogent Quelques thèmes de leur « conversation »

Cherpillod avait rendu compte dans « Domaine public » du livre de Starobinski « L'invention de la liberté ». Maître livre, écrivait-il. Peu après, cet ouvrage valait à son auteur le Prix Rambert, qui, décerné tous les trois ans depuis 1903, a récompensé avec une remarquable sûreté de jugement les meilleurs écrivains romands. André Desponds présente le rapport du jury. A partir d'un livre fut engagée de la sorte une conversation. Nous sommes heureux de pouvoir reproduire, avec l'autorisation du président du jury du Prix Rambert et des auteurs, quelques thèmes de cette réflexion où l'histoire, la vie sociale et les œuvres d'art du XVIII^e siècle sont soumises aux mêmes questions. Nous avons choisi à bâtons rompus.

D. P.

La maison et le jardin

» Au XVIII^e siècle, la maison et le jardin entretiennent parfois un dialogue stylistique où les rôles, dans le temps, sont sujets à s'échanger. La maison baroque établit dans un jardin géométrisé, construit comme une architecture, sa façade ouverte, mouvementée, qui emprunte au monde végétal des allusions ou des éléments décoratifs. Plus avant dans le siècle, le jardin à l'anglaise étale son caprice autour d'une maison dont la façade, selon que l'exige le style néo-classique, est géométrique, volontaire, avare d'ornements. Un changement aussi radical, et qui va jusqu'à l'interversion, est-il dû à la fatigue du goût, qui veut sans cesse de nouveaux stimulants ? L'extension du jardin anglais à des pays continentaux est-elle une manifestation de l'anglomanie qui régnait à l'époque ? Ou l'adoption du jardin à l'anglaise marque-t-elle l'annexion du jardin à l'empire du rococo ? Starobinski nous propose une explication qui, sans contredire aucune de celles que nous suggérons, paraît plus pertinente, et qui est à coup sûr plus intéressante.

» Si le jardin a changé de figure, c'est que l'idée de nature a changé. On a vu d'abord la nature, ou Dieu, comme un demiurge géomètre agissant selon des voies simples : ligne droite, cercle. Ce qui subsiste d'irrégularité et d'asymétrie dans le monde des formes naturelles, c'était la part de ratage due à la résistance de la matière. Dès lors le jardin taillé, géométrisé par la main de l'homme permettait à la nature d'atteindre le degré de perfection dont elle est capable. Dans la suite, pour des raisons où des expériences esthétiques nouvelles ajoutent leurs effets à ceux d'un changement dans la conception du monde, on a vu dans la nature une force créatrice agissant par poussées organiques plutôt que par schémas géométriques. Puissance de variation et d'individuation plutôt que principe de régularité. Voilà qui rendrait compte de la figure nouvelle que prend le jardin, mais non point de l'esprit de la maison et de sa façade. Mais le lien entre ces deux créations antithétiques associées en un syntagme réside dans l'expression de la volonté. Dans la liberté du jardin s'exprime la volonté irrationnelle de la nature ; dans la maison, la volonté de l'homme, qui oppose l'énergie de la construction intelligible et utilitaire à la sourde énergie naturelle. »

A. D.

Dans la même saison de l'Europe, Condorcet et Mozart

« Quoi qu'il en soit de la valeur comparée des témoignages selon qu'on a affaire à la littérature ou aux arts plastiques, celui qui veut lire le XVIII^e siècle comme on lit un livre dans les lignes et entre les lignes, surtout s'il prend pour guide « L'invention de la liberté », découvrira par fragments une histoire dont les effets ne sont pas encore épuisés. Les chrétiens aiment parler du plan de Dieu, qui se réalise dans le monde avec l'aide de l'homme ou malgré lui. Mais dans l'étoffe du XVIII^e siècle on

discerne un motif qu'on est tenté d'appeler le plan de l'homme, et ce plan se réalise dans l'histoire avec l'aide de Dieu ou malgré lui. Le XVIII^e siècle met en question la transcendance. Quand il ne l'exclut pas de ses circuits de pensée, il la met, poliment ou rudement, entre parenthèses. Le coup de chapeau des déistes ne doit pas nous tromper : le Dieu des déistes n'est pas un souverain, il est tout juste un premier ministre sans portefeuille. Le XVIII^e siècle fait de l'homme le sujet immanent de l'histoire et désormais bien des choses sont mortes qui auront de la peine à renaître. Et s'il est éternellement trop tôt ou trop tard pour annoncer que Dieu est mort, Dieu passant beaucoup de son temps dans le regard des hommes, on l'y voit entrer en agonie, cependant que l'homme, avec des gaucheries d'écolier et des fourvoiements de faux dévot, fait l'apprentissage de formes nouvelles de la liberté.

» Tout ne se fait pas d'un seul coup. Rome n'a pas été bâtie ni détruite en un jour. Par le texte comme par l'image, « L'invention de la liberté » nous présente d'admirables spécimens de l'art religieux bavarois, qui est du baroque encore imprégné de christianisme, comme est à la même époque celui de Saint-Gall. A l'heure où Balthasar Neumann construit son église des Vierzehneiligen, Jean-Sébastien Bach écrit sa musique, où la présence de Dieu est aussi réelle qu'aucun objet tangible. Peu importe que Dieu existe ou non, car la présence de Dieu dans une œuvre d'art est l'affaire de l'homme. Mais malgré tout ce qui subsiste de l'ancien état jusqu'au bout du siècle et au delà, petit à petit un décrochement se fait au terme duquel le siècle se trouvera autre qu'à sa naissance. La peinture de Chardin est éminemment compatible, par ce qu'elle a d'incarné, avec ce que le christianisme a produit de plus juste et de plus vrai. Mais elle n'exige pas d'être ramenée à des références chrétiennes. Et l'œuvre de Goya, né au milieu du siècle même si sa carrière déborde

Une tâche sociale urgente :

la création d'ateliers de formation professionnelle pour débilés mentaux

Dans ce journal, nous tentons de rendre à l'information économique sa place. Nous voulons retrouver l'emplacement des centres où se décide le partage des richesses ; qui sont les vrais détenteurs du pouvoir ?

Parfois nous avons regretté que la gauche limite ses revendications à la politique sociale sans pousser plus avant la contestation.

Et pourtant comme il serait absurde au nom de l'économique de mépriser le social ! Ceux qui ricant du réformisme sont souvent de petits esprits. Obtenir « quelque chose de plus » pour des enfants mal lotis, des invalides, des vieillards, ce n'est pas le but unique de l'action politique, mais souvent c'en est la justification. En ces domaines, avoir fait un pas en avant, ce n'est pas tomber dans le sentimentalisme, la charité, les bonnes œuvres. Si celui qui manipule les mots en « tion » et en « isme », qui jongle avec les chiffres, qui discourt sur le forum, ne peut, une fois au moins, savoir que toute cette activité, cette agitation, se traduit en termes de bonheur immédiat pour des hommes et des enfants qui ont un visage individuel, ce brasseur de verbes et de chiffres n'est alors qu'un politicien stérile.

Aujourd'hui, il est un problème social urgent. Nous aimerions, dans la mesure de nos moyens, faire avancer sa solution.

Des chiffres douloureux

Selon les statistiques publiées par « Pro Infirmis », 4 à 5 % des enfants d'âge scolaire souffrent d'une déficience qui les handicape dans leur développement (ce pourcentage élevé comprend des cas

légers et guérissables ; une définition rigoureuse des enfants réputés arriérés fait apparaître, selon une enquête genevoise, un taux de 0,8 % par classe d'âge). En appliquant au canton de Vaud cette moyenne, il faut évaluer à 2500 le nombre des enfants qui ont besoin d'un enseignement spécialisé.

Or, on ne compte que 39 classes spéciales dans l'ensemble du canton. Elles ont un effectif moyen de 15 élèves. 585 élèves seulement y sont accueillis. Il est donc certain que le dépistage des cas dans les classes primaires, surtout à la campagne, n'est pas assez poussé ; à plus forte raison, chez les enfants d'âge pré-scolaire. Et pourtant le dépistage précoce est essentiel au succès de mesures thérapeutiques. De même, le nombre des classes spéciales est insuffisant.

A Genève, les enfants âgés de 1 à 6 ans représentent le 11,2 % de ceux qui sont signalés au service médico-pédagogique. Mais on s'y propose de pousser plus loin le dépistage et une équipe de dépistage (psychologue, logopédiste, assistante sociale et secrétaire travaillant sous la direction d'un psychiatre) sera chargée d'organiser la détection précoce des arriérations mentales et des psychoses. A Genève encore, pour une population inférieure, on compte 73 classes spéciales fréquentées par 947 enfants. Le retard vaudois est donc évident.

Mais, en restant dans le cadre de ce qui se fait, on découvre des chiffres encore plus navrants.

La formation post-scolaire

Les maisons qui s'occupent de la formation professionnelle des handicapés mentaux sont : Le Repuis

(40 places), Les Fourmis (19), Vie active (15), L'Elan (12). Au total, 86 places. D'autres institutions, comme l'Ecole Pestalozzi et les Mûriers n'accueillent que des enfants d'âge scolaire.

Or, la formation professionnelle intéresse la très grande majorité des enfants déficients. Selon l'Office mondial de la santé, sur 100 débilés mentaux, 75 sont des débilés légers et 20 des débilés moyens. Que leur offre-t-on ?

Résumons : dans le canton de Vaud, sur 2000 enfants déficients, 585 suivent une classe spéciale et, parmi eux, 86 bénéficient d'une formation professionnelle, d'ailleurs souvent très partielle.

Les moyens d'action

Depuis l'entrée en vigueur de l'assurance-invalidité, il existe d'importantes possibilités financières. En application de l'article 16 LAI/5 RAI, les frais de formation professionnelle initiale sont couverts à raison de Fr. 18.— par jour, pendant deux ans ou davantage, sous déduction d'une éventuelle participation des parents aux frais de pension.

Cette aide de l'A.I. qui déploie son efficacité pour les handicapés physiques ne peut se concrétiser suffisamment pour les handicapés mentaux par manque de possibilités d'application. (Signalons toutefois une lacune de l'A.I. : elle ne prévoit pas de prestation lorsque la formation n'est pas complète et est assimilable à un apprentissage).

Dans le Cahier III/1965, de l'Association suisse en faveur des arriérés, Madeleine Besson, de l'Ecole d'Eichchens, livre les conclusions d'une enquête sur la carrière des anciens de l'Ecole. Elle prouve com-

le XVIII^e siècle

largement sur le siècle suivant, auquel appartiennent ses peintures et ses gravures les plus significatives, l'œuvre de Goya est une des plus chrétiennes de l'époque, une des seules qui n'aient pu naître que dans un monde de valeurs chrétiennes. Mais son centre d'incarnation n'est pas la présence de Dieu ni sa parole. C'est l'absence de Dieu ou son silence. Elle est une litanie de reproches qui s'élève jusqu'au silence de Dieu, la sommation à parler qu'un sourd adresse à un muet.

» Quant à Mozart, plongé dans la vie du siècle jusqu'à chercher dans la franc-maçonnerie une fraternité à la mesure de son besoin de communion, il est chrétien comme aucun musicien ne l'a été davantage, chrétien par la grâce, récepteur et émetteur de grâce. Dans la rumeur de la fête et dans le babil du siècle, son oreille infallible entend les pas du Commandeur. Et dans la même saison de l'Europe où Condorcet, de sa prison qu'il ne quittera que pour monter sur l'échafaud, revendique pour l'homme le pouvoir objectif de prévision et l'aptitude à se perfectionner, Mozart nous rappelle les limites de l'homme. Et le sens de la limite signifie mesure, mais aussi sens du tragique. »

A. D.

Le partage de l'ombre et de la lumière

« Au siècle des lumières, la ligne de partage de l'ombre et de la lumière est d'une admirable justesse. Je ne craindrais pas le paradoxe : ce qui m'intéresse dans le siècle des lumières, ce sont ses aspects de nuit contenue, ses démons domptés, mais si souvent affleurants. Dans les œuvres les plus équilibrées — celles de Watteau, de Marivaux, de Mozart —, l'on perçoit de larges nappes sous-jacentes de trouble, de mélancolie, de sentiment noir. A côté de tant d'œuvres qui ne sont que brillantes, les grands chefs-d'œuvre de l'époque brillent aussi, mais en conjurant l'ombre. L'être sensible s'y déploie dans

la pleine évidence d'une lumière miraculeuse, mais il garde des contacts avec une zone confuse et douloureuse, dont il ne cesse pour ainsi jamais d'être dépendant. L'art du XVIII^e siècle réussit une conciliation qui n'a pas toujours été réalisée par les critiques et les philosophes de l'époque. Comment se fait-il que ce siècle optimiste, si convaincu de la bonté de la nature, n'ait cessé de s'interroger sur le mal, d'en sonder l'origine, d'en imaginer et parfois d'en réaliser les formes les plus atroces ? Comment se fait-il que ce siècle d'affranchissement multiplie, de l'abbé Prévost à Piranèse, de Diderot à Goethe, les images des prisons et des cachots ? La folie même, dans cet âge de raison, revendique ses droits dans les têtes les plus raisonneuses. Grisé par ses idées, Diderot divague et paraît perdre la conduite de sa pensée. Tandis que Rousseau remonte méthodiquement aux origines et aux grands principes, le flux de la déraison l'envahit et le sépare de ses contemporains. Valmont croit conquérir alors qu'il est conquis. La Révolution s'engloutit dans la Terreur... L'on en viendrait alors à reprocher aux Lumières de n'avoir pas su compter avec l'adversaire intérieur : pour avoir voulu établir le règne exclusif de la raison, les philosophes ont trop rarement su faire la part de la déraison. Ils l'ont niée, au lieu qu'il eût fallu la surmonter en la « comprenant » comme déraison, et en l'intégrant dans le règne d'une raison élargie. Voltaire n'ignorait certes pas que la conduite des hommes est un tissu de folies et de contradictions : l'histoire, loin de lui offrir le spectacle d'un ordre raisonnable, lui semblait plutôt un désordre entrecoupé de brèves rémissions. Inapaisé, révolté, mais à l'abri des accidents du sort, Voltaire n'a cessé de dénoncer l'absurde, de combattre l'arbitraire : sans toutefois donner à la raison humaine des armes dignes d'elle, je veux dire sans s'élever jusqu'à la véritable cohérence de la pensée.

» Il est aisé d'en savoir davantage quand on vient

plus tard : c'est là souvent toute la supériorité de l'historien et du critique. Les insuffisances du rationalisme du XVIII^e siècle ne nous inciteront pas à tourner le dos à la raison : c'est l'occasion de définir un rationalisme plus large. Je reprendrais ici la métaphore du jour, pour évoquer une raison capable de faire un jour supplémentaire et qui ne serait pas incompatible avec la compréhension de la nuit et du nocturne. Une raison à qui rien de déraisonnable ne serait étranger, une raison qui saurait qu'au point où elle atteint sa propre limite le monde et la réalité humaine ne s'arrêtent pas, et se prolongent au delà de ses prises. Une raison qui saurait qu'il est plus raisonnable de ne pas vouloir tout réduire à la raison. Ce que j'essaie de définir, très approximativement, c'est une méthode qui sans renoncer à exiger, au niveau des faits, le maximum d'intelligibilité, saurait dialoguer avec ce qui se refuse à être éclairé. L'exemple du XVIII^e siècle m'est particulièrement précieux, en ce qu'il propose, avec la plus grande netteté, un espace fortement éclairé par la raison et une zone d'obscurité irréductible. La passion qui incite certains écrivains d'aujourd'hui à explorer quelques-uns des aspects monstrueux du XVIII^e siècle (l'œuvre du marquis de Sade notamment) ne serait qu'une régression (au sens psychanalytique du terme), s'il ne s'agissait de récupérer, dans l'ordre de la compréhension, ce qui était littéralement inconcevable pour la raison militante du siècle des lumières. Pour une compréhension qui ne veut rien exclure par principe, il ne saurait être question de donner raison à Sade ; il faut seulement mieux connaître les raisons secrètes d'une telle déraison. »

J. S.

¹ Le texte complet de MM. Desponds et Starobinski sera publié dans la « Feuille centrale de Zofingue », numéro de décembre, et fera l'objet d'un tirage à part ; cette plaquette peut être commandée à M. Olivier Rostan, 30, chemin Bellevue, Lausanne.

bien sont difficiles pour eux les cours d'apprentis et elle termine ainsi :

« Notre vœu le plus cher, c'est de voir se réaliser une Ecole complémentaire professionnelle dans laquelle tous les garçons qui nous quittent pourraient être admis, malgré leur retard et leurs difficultés de caractère... C'est le « Werkjahr », à Zurich, qui se rapproche le plus (à notre connaissance) de l'Ecole que nous souhaitons. Ils pourraient y faire pendant un ou deux ans un pré-apprentissage. Elle serait une transition entre la scolarité et l'apprentissage de métier. »

Le plus urgent

De nombreux pays, à notre connaissance les Pays-Bas et le Danemark, ont à leur actif des réalisations importantes (recensement de postes de travail surveillés dans l'industrie privée, création de centres pour les cas plus difficiles à intégrer). A Genève, on compte 7 classes-ateliers fréquentées par 109 adolescents préparés ainsi à la vie professionnelle. A signaler encore les ateliers du Centre de réadaptation sociale. Dans le canton de Vaud, en mai 1963, une pétition de 416 parents a été prise en considération par le Grand Conseil. Dans le rapport de la commission de gestion du Grand Conseil, le docteur Neukomm déclare : « Ce problème ne peut être résolu sans une large participation financière de l'Etat. » L'intervention devrait porter sur trois points :

1. mise à disposition de locaux dans les principales régions du canton ;

2. formation des moniteurs capables de diriger les ateliers ;

3. information des parents.

Cette action est urgente.

Il s'agit de l'avenir de plusieurs centaines d'enfants. Nous ne cesserons de le répéter : pour eux aussi existe, au même titre que pour l'élite douée, le droit à l'instruction.

Annexe

Une amélioration souhaitable de l'A.I.

On sait que l'intention du législateur de l'assurance invalidité est de préserver ou d'améliorer la capacité professionnelle. Lorsque cette capacité est insuffisante, une rente est versée. Pour les enfants qui, à la fin de la scolarité, ne peuvent que difficilement suivre des cours de formation professionnelle, l'A.I. n'intervient pas. En revanche, à 20 ans, adultes, ils toucheront une rente.

Ainsi, entre 15 et 20 ans, il y a une interruption de soutien. Et pourtant, même s'ils ne peuvent pas être préparés à la vie économique, ces enfants exigent des soins et une aide coûteuse.

Ici encore l'assouplissement de la notion étroitement économique de l'A.I. serait souhaitable ; elle devrait pouvoir largement subventionner des foyers et des ateliers, même s'ils ne préparent pas à un travail socialement rentable.

Quartiers de noblesse

La « Gazette de Lausanne » a récemment présenté ses félicitations au « Canard enchaîné » en tant que « doyenne des journaux européens ». Elle fut fondée en 1798.

La « Feuille d'Avis de Neuchâtel », chaque jour, porte en bandeau sous son titre, « le plus ancien journal de langue française », fondé en 1738.

A qui le fauteuil ?

Un magistrat, un homme

M. Wahlen prend sa retraite de magistrat. A beaucoup d'hommages, nous aimerions joindre le nôtre, modeste.

M. Wahlen était l'unique conseiller fédéral dont nous pouvions lire, sans ennui, un discours dominical.

La collégialité a, en effet, de petits côtés ; elle exige qu'un conseiller fédéral ne dise rien qui ne puisse être souscrit par ses collègues. Seuls conviennent des lieux, communs aux sept.

M. Wahlen faisait exception. Certes, il respectait la règle ; pas d'audace qui compromît ses pairs. Mais, dans ce qu'il disait, on trouvait souvent un accent propre : on reconnaissait non seulement les qualités du magistrat intègre, mais une sensibilité qui avait su dépouiller l'uniforme des banalités empesées.

Et quel regret de constater que, dans ce collège fédéral si dépourvu d'autorité aujourd'hui, c'est un des plus respectés qui se retire, seul.